



CORDON :

Profil allongé souple, destiné à protéger un joint entre parties d'ouvrage de l'insertion de corps étrangers. Dans le domaine de l'acier : Volume formé par le dépôt de métal d'apport fondu au cours du soudage. Un cordon de soudure présente toujours une dimension linéaire très grande par rapport à sa section d'où la référence à un « cordon ». (Grand dictionnaire terminologique en ligne)